

# Meilleurs Voeux pour 2026



n°50

Janvier 2026

Au fil du Wallbach  
AMMERSCHWIHR - TROIS-EPIS  
Bulletin municipal

# SOMMAIRE

◆ Recensement	4
◆ Centrale photovoltaïque en autoconsommation	5
◆ Colombarium et terrain de pétanque	6
◆ Travaux de réfection : pont de l'école, Galgenweg	7
◆ Salle des fêtes et branchements d'eau	8
◆ L'eau, une ressource précieuse	9
◆ Les travaux à l'Ehpad	10
◆ Du radon dans ma maison ?	11
◆ Les dangers du radon	12
◆ Protection contre les inondations	13
◆ Une rentrée sereine à l'école	14
◆ Cadet Rousselle	15
◆ Ecole : vendanges par des écoliers	16
◆ Ecole Mets tes baskets	17
◆ Ça s'est passé en 2025	18-20
◆ Palmarès des maisons fleuries	21
◆ Un peu d'histoire : l'agrandissement de l'église	22-23
◆ Lutter contre le moustique-tigre	24
◆ Manoeuvre des sapeurs-pompiers	25
◆ Les activités de l'Association familiale	26-27
◆ La chasse	28
◆ Le rôle de la chasse dans la commune	29
◆ Art thérapie	30
◆ Au fil des mois : retraite et médaille	31
◆ Les Lumières de l'avent	32-33
◆ La recette	34
◆ Nos joies et nos peines	35
◆ L'agenda	36



## Mairie d'Ammerschwihr

2 rue de la Reconnaissance – 68770 AMMERSCHWIHR

Tél : 03 89 47 12 24 – Fax 03 89 78 22 90

Courriel : [contactville@ammerschwihr.net](mailto:contactville@ammerschwihr.net)

Site Web : [www.ammerschwihr.fr](http://www.ammerschwihr.fr)

Directeur de la publication : Patrick Reinstettel.

Comité de rédaction : Commission 3 (Culture, communication, cérémonies) :  
Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Robin Koenig, Marie Riebert-Kille, Béatrice Thomas, Eric Weibel.

Crédit photos : Patrick Reinstettel, Bruno Meyer, Lucie Pongratz-Gleizes, Guy Thomas.

Conception Graphique : Imp. MOSER - 68127 NIEDERHERGHEIM (Imprimé sur papier 100% recyclé).

Tirage : 1000 exemplaires.

# Le Mot du Maire

Chers habitants d'Ammerschwihr et de Trois-Epis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente ce nouveau numéro de la gazette municipale « *Au fil du Wallbach* » qui reflète une fois de plus l'énergie qui anime notre belle commune.

L'année 2025 s'achève avec une situation internationale inquiétante minée par de nombreux conflits.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel, qu'économique et financier. Face à cette crise de régime, notre commune reste un repère et demeure un pôle de stabilité. Garante de la continuité du service public et, malgré une baisse drastique et continue des dotations de l'Etat, la municipalité poursuit ses investissements pour l'avenir, crée du lien et rassemble les administrés.

A Ammerschwihr, le travail remarquable de nos associations pour le « *bien vivre ensemble* » est à souligner. Toute l'énergie collective qui s'est encore déployée en 2025 a permis de beaux moments de partages et de rencontres. Et je tiens ici à remercier l'ensemble des présidents, adhérents de nos associations mais aussi des élus et agents communaux, sans oublier les bénévoles.

Le moustique tigre a été signalé cet été dans notre commune. Les mesures de prévention délivrées à la population dans le numéro de la gazette de juillet dernier demeurent ainsi d'actualité.

Depuis la rentrée de septembre, le local médical de l'immeuble Saint-Ignace est de nouveau occupé par une pédiatre. C'est une bonne nouvelle pour la commune et le territoire. Je souhaite une pleine réussite à ce médecin spécialiste.

A Trois-Epis, le centre de soins médicaux et de réadaptation de la MGEN ouvert depuis 1949 est un acteur majeur de l'offre de soins médicaux et de réadaptation en Alsace. A compter du 1er janvier 2026, sa gestion est transférée à VYV Est pour poursuivre son action et son développement. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des équipes et de la Direction qui œuvrent pour la prise en charge des patients.

Quant aux travaux de construction en cours du nouvel EHPAD, la livraison est annoncée courant septembre 2026.

En cette période de fin d'année propice aux retrouvailles amicales et familiales, mais également rude et douloureuse pour les personnes malades et isolées, sachons apprécier chaque instant, chaque sourire échangé.

Je vous adresse tous mes meilleurs voeux pour la nouvelle année 2026 : voeux de santé et de bonheur, voeux de réussite dans tous vos projets, voeux pour que cette année 2026 soit enfin celle de la paix, de la tolérance entre les peuples.

Patrick Reinstettel  
 Maire d'Ammerschwihr  
 Président du SIVOM des Trois Epis  
 Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

# Recensement

## Une opération régulière et obligatoire

**LE RECENSEMENT**

**Administré**

**Qui ?**  
Tout Français (ou son représentant légal) (art. L.712-11 et R.711-1)<sup>1</sup>.

**Quand ?**  
Entre l'âge de 16 ans et la fin du 3ème mois suivant (art. R.711-1 et suivant)<sup>2</sup>.

**Comment ?**

- Par déplacement physique auprès de la mairie de domicile ;
- Ou de manière dématérialisée via le service "Recensement citoyen" (si la mairie a adhéré à ce service).

**Documents à fournir<sup>3</sup>**

- CNI ou passeport valide (ou document justifiant de la nationalité française) ;
- Livret de famille.

**Déclaration complémentaire**  
Concernant la situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle (art. L.713-2 et R.711-1)<sup>4</sup>.

**Mairie**

**Vérifie**

- Vérifie les informations portées sur les documents fournis.

**Recueille**

- Les informations complémentaires liées à la situation familiale, scolaire et professionnelle ainsi que la double nationalité le cas échéant.

Toutes les informations recueillies sont inscrites sur la notice individuelle (modèle 106\*07) ou dans le fichier PECOTO qui sera transmis ultérieurement au CSN.

**Informé sur**

- Le droit à la protection des données personnelles (RGPD) ;
- L'obligation de déclarer tout changement (adresses, situation familiale et professionnelle) ;
- Les conséquences d'une absence ou d'un retard à la JDC ;
- Les conséquences possibles d'une double nationalité.

**Administré**

**Attestation de recensement**

À l'issue de cette démarche, l'administré reçoit une attestation de recensement (modèle 106\*02). Ce document lui permet de justifier jusqu'à 18 ans (17 ans pour le permis de conduire) d'une situation régulière vis-à-vis de ses obligations du service national en vue d'une inscription à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

\* Documents de référence :<sup>1</sup> Code du service national, <sup>2</sup> Instruction du 5 janvier 2004 (à consulter sur SGAConnect/Travailler ensemble/LEGI\_DSN)

FOCUS DROIT n° 17 septembre 2025

© CAVIA

Véronique Lancezeux

Un recensement général de la population concerne la commune d'Ammerschwihr en 2027

**A noter : À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, le calendrier des permanences du bus France Service évolue :**

Ainsi à AMMERSCHWIHR, il viendra se placer tous les 4<sup>ème</sup> mercredis du mois de 13h30 à 16h30, devant la Mairie (et non plus les 3<sup>e</sup> mardis du mois). Ce service est proposé aux habitants pour tout renseignements et démarches administratives.

Besoin d'aide pour faire une déclaration de revenus, actualiser vos droits, préparer votre retraite ou renouveler un document d'identité ? Les conseillères du bus France service sont là pour vous aider gratuitement et simplement ! (voir aussi le bulletin municipal précédent n°49 juillet 2025, p. 33)

# Une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective

Une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective a été installée sur le toit des ateliers communaux. Composée de panneaux solaires fabriqués en Alsace qui offrent une bien meilleure résistance mécanique que les panneaux de marques étrangères, cette installation d'une puissance installée de 22 KW crête (soit 100 m<sup>2</sup> de capteurs photovoltaïque) permettra de couvrir 89% de notre consommation électrique de l'ensemble de nos bâtiments municipaux (salle polyvalente, mairie, groupe scolaire, maison saint Ignace) aux heures de production solaire.

Sur une année complète cette installation produira environ 23 000 KW ce qui permettra d'économiser 22% de la consommation électrique annuelle totale des bâtiments précités. Le gain financier escompté est de l'ordre de 5 700 € annuel.

La centrale devrait produire ses premiers kilowatts d'énergie verte au courant du 1er trimestre 2026.

Le montant total de cette opération s'est élevé à :	73 400 € TTC
- dont Coût des travaux	52 100 € TTC
- dont Coût des études :	21 300 € TTC

L'ensemble des subventions sollicitées (Région, Communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg) venant en déduction du montant de l'opération s'élève à 39 200 €.

Ces travaux bénéficient également du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 10 000 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 24 200 €.



# Cimetière

## Installation d'un nouveau colombarium

Un nouveau colombarium composé de dix alcôves a été installé au cimetière.

Coût des travaux d'installation 13 865 €

Ces travaux bénéficient également du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 1 895 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 11 970 €.



## Terrain de pétanque

### Parking salle polyvalente : aménagement d'un terrain de boules

Après la création en juillet 2024 de la section pétanque « Les joyeuses boules » et compte tenu de la progression importante de ses adhérents, la commune a procédé à l'aménagement d'un terrain de boules situé sur le parking haut de la salle polyvalente.

Coût des travaux d'installation : 4 600 €

Ces travaux bénéficient également du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 630 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 3 970 €.



# Travaux

## Réfection des accotements du pont de l'école rue Rieder

La commune a procédé à la réfection des accotements du pont de l'école rue Rieder.

Coût des travaux d'installation 4 200 €.



## Reprise d'un affaissement au Galgenweg

La commune a procédé à la reprise d'un affaissement au Galgenweg.

Coût des travaux d'installation 4 160 €.

Ces travaux bénéficient également du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 568 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 4 042 €.



# Travaux

## Réfection de branchements d'eau

En 2025, la Municipalité a poursuivi sa campagne de renouvellement des branchements d'eau des particuliers. Ce sont ainsi 23 nouveaux branchements situés en limite de propriété qui ont été ou sont renouvelés.

Coût des travaux : 94 460 €



## Salle des fêtes : installation d'un chauffage complémentaire

Faisant suite à l'arrêt de l'installation de chauffage électrique situé dans le plafond de la salle des fêtes pour des raisons de conformité et de coût d'exploitation important, il a été procédé à un rajout de ventilo-convecteurs raccordés sur la chufferie centrale du bâtiment.

Coût des travaux d'installation  
9 115 €.



Ces travaux bénéficient également du Fonds de compensation de la TVA pour un montant de 1 246 €.

Le coût résiduel à la charge de la commune s'élève donc à 7 869 €.

## Quartier des fleurs : la fresque a trouvé sa place

La fresque sur le thème du sport réalisée par les enfants lors de la journée citoyenne a été installée au courant de l'été sur le grillage de l'aire de jeu du quartier des fleurs. Une belle réalisation !



# L'eau : une ressource précieuse

## Je surveille mon compteur d'eau...

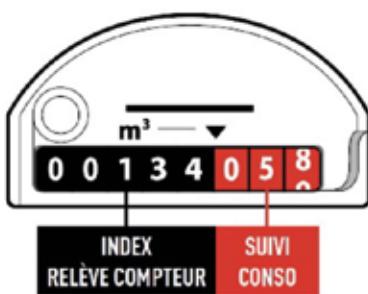
Pour vérifier votre consommation d'eau, il suffit de soulever le couvercle de votre compteur et de relever l'index. Si votre compteur est placé en extérieur dans un regard inondable, une fois l'index relevé, veillez à bien remettre en place la protection isolante du compteur et à bien refermer. Prendre une photographie peut faciliter la lecture du compteur, si celui-ci vous semble trop éloigné.

## Je relève ma consommation...

Il existe un moyen simple et efficace pour suivre votre consommation d'eau sans attendre la facture. Il suffit de relever vous-mêmes les chiffres à intervalles réguliers. Suggestion est faite de noter une fois par mois, la consommation en  $m^3$  du mois en cours à comparer avec la consommation du mois précédent. Le prix du  $m^3$  d'eau est indiqué sur votre facture. **Cela vous permettra de détecter une consommation importante inhabituelle et donc la présence d'une fuite dans votre réseau d'eau.**

Une fois le couvercle de votre compteur d'eau relevé, vous apercevrez une série de plusieurs chiffres :

- les chiffres sur fond noir correspondent à l'index de votre compteur en mètre cube ( $1m^3 = 1000$  litres). Seuls les mètres cubes sont pris en compte. C'est donc sur cette base que votre consommation d'eau sera facturée.
- les chiffres sur fond rouge ne figurent pas sur votre facture, ils correspondent aux unités inférieures au mètre cube. Ils peuvent vous aider à **détecter une éventuelle fuite d'eau**.



# Travaux à l'Ehpad

Les travaux de construction suivent leur cours et l'ensemble immobilier commence à prendre forme. Le chantier complexe est monté en puissance, et ce sont aujourd'hui plus de 50 personnes qui travaillent en permanence sur le site.

Les travaux de gros œuvre des nouveaux bâtiments sont à présent achevés. La restructuration lourde du bâtiment historique conservé vient de commencer. Les 2 grues de chantier resteront en place sur le site jusqu'au mois d'avril 2026.

La date prévisionnelle d'achèvement des travaux est actuellement envisagée pour le mois de septembre 2026 ; viendront ensuite les opérations de réception des travaux et des essais préalables à la mise en service prévus en courant octobre.

Le déménagement des pensionnaires actuellement regroupés à l'Ehpad de la Weiss à Kaysersberg devrait intervenir pour la fin octobre 2026.

Ce nouvel établissement disposera de 124 chambres individuelles.

Toute demande d'inscription doit être obligatoirement déposée sur le site Internet ViaTrajectoire Grand Age (service public de recherche et d'inscription en maison de retraite).





Quelques chiffres :

Mise en œuvre de

- 3 700 m<sup>3</sup> de béton (soit 525 camions toupies)
- 230 tonnes d'armatures acier
- 3 800 m<sup>2</sup> de planchers bois/murs bois
- 2.2 km de chemins de câbles

## .....

## .....

## Du Radon dans ma maison ? Les résultats de l'enquête

En janvier-février dernier, une campagne de mesure du radon a été mené sur l'ensemble de la communauté de communes de la vallée de Kaysersberg auprès des habitants volontaires. Le radon est un gaz inodore radioactif naturel qui remonte des profondeurs de la terre dans notre région granitique. Les huit communes de la vallée sont classées en catégorie 3 (potentiel élevé).

La campagne de mesure a consisté en la pose de deux dosimètres dans les rez-de-chaussés des maisons durant deux mois à compter du 17 janvier 2025. Sur les 89 participants volontaires, 92 % des dosimètres ont été retournés au bout de deux mois pour analyser les données (7 non retournées). Sur les 82 habitations, 17 dépassent le seuil de 300 becquerels/m<sup>3</sup> dont 2 sur 11 habitations à Ammerschwihr (au moins une mesure supérieure ou égale à ce seuil). Les concentrations les plus élevées se situent dans les communes du pays welche (supérieures à 600 bq/m<sup>3</sup>, jusqu'à 2040 becquerels/m<sup>3</sup> dans certains cas).

Une construction sur terre plein ou sur vide sanitaire est plus propice à l'accumulation de radon. Le matériau de construction en granit contribue aussi à des concentrations plus élevées. Aussi, l'importance d'une aération par ouverture régulière des fenêtres des pièces de vie, des soupiraux de caves ou par une ventilation mécanique est mis en évidence et à privilégier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le résultat de cette campagne de mesure sur le site de la communauté de communes.

# LE RADON

## De quoi s'agit-il ? Comment le mesurer ? Comment réduire son exposition ?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols et les roches. Il est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme «cancérogène pulmonaire certain» depuis 1987. En France, le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac (près de 10% des décès).

Le radon pénètre dans les espaces clos, où il peut se concentrer à des niveaux élevés et exposer, à long terme, les occupants à un risque de cancer du poumon. Ce risque augmente significativement pour les fumeurs.

Sa concentration dans l'air d'une habitation dépend :

- des caractéristiques du sol et du bâtiment,
- de l'aération et du chauffage du logement.



### Suis-je exposé au radon dans mon logement ?

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a établi une carte du « potentiel radon » de chaque commune. Si vous êtes dans une zone où le potentiel est significatif, il convient de le mesurer à l'aide de détecteurs placés pendant 2 mois, durant la période de chauffe, dans les pièces de vie au niveau le plus bas du bâtiment (salon, chambre).

### Si la concentration est :

- |  |   |
|--|---|
| • 300 Becquerels (Bq)/m <sup>3</sup>   | → certains gestes permettent de réduire votre exposition. |
| • 1 000 Becquerels (Bq)/m <sup>3</sup> | → contactez un professionnel du bâtiment.                 |

## LES BONS GESTES À ADOPTER

### Etanchéifier

- Assurez l'étanchéité des voies potentielles d'entrée du radon vers les pièces de vie (fissures, planchers...).

### Bien ventiler

- Vérifiez le bon fonctionnement du système d'aération et entretenez le régulièrement.
- N'obturez pas les grilles d'aération.
- Ventilez le vide-sanitaire ou le sous-sol lorsqu'ils existent.

 Pour les fumeurs : engagez une démarche active de sevrage tabagique.

### Et, dans tous les cas : de l'air !

- Aérez les pièces du logement au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.

 Si des concentrations élevées persistent après la mise en œuvre de ces gestes, contactez un professionnel du bâtiment.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### A savoir si vous vendez, achetez ou louez un logement

L'article L.125-5 du code de l'environnement prévoit la délivrance, par le vendeur ou le bailleur, d'une information sur le potentiel radon de la commune aux futurs acquéreurs et locataires de biens immobiliers (état des risques naturels et technologiques). Dans les communes à « potentiel radon significatif », l'état des risques naturels et technologiques sera complété, à terme, par une fiche sur le radon, ses risques et les mesures pour réduire l'exposition.



# Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss

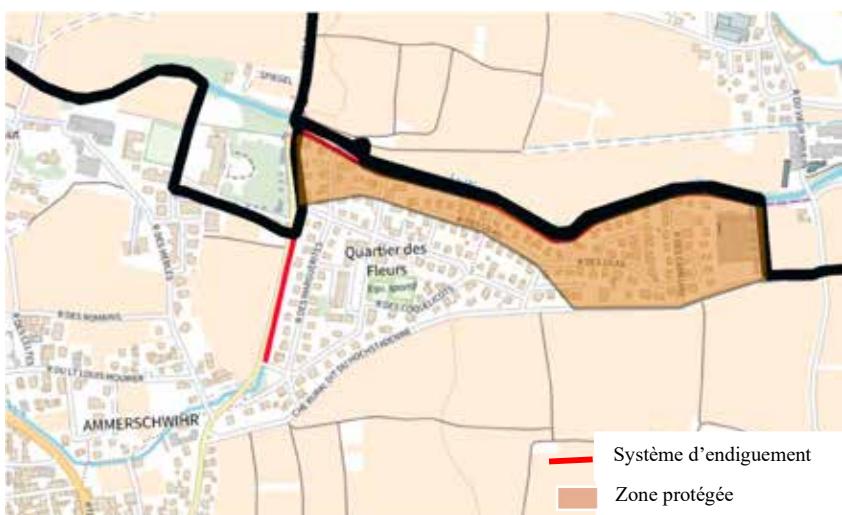
## Protection contre les inondations.

Notre commune est exposée au risque inondation de la Fecht et bénéficie, en partie, de la protection apportée par les digues. La réglementation a évolué : on parle désormais de système d'endiguement, c'est-à-dire un ensemble d'ouvrages de protection (digues, murs, routes en remblais...). Pour chaque système, il est obligatoire de définir la zone protégée ainsi que le niveau de protection, autrement dit jusqu'à quel niveau de crue ces ouvrages sont efficaces.

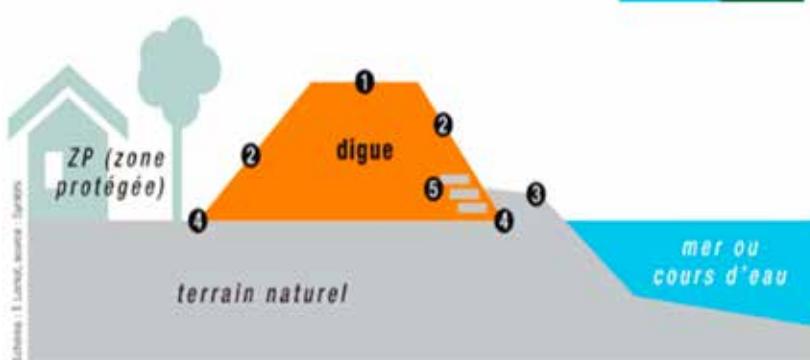
Le Syndicat Mixte de la Fecht Aval et Weiss est compétent pour la gestion des inondations.

Il assure l'entretien des ouvrages en collaboration avec RIVIERES de Haute-Alsace.

Sur notre secteur, les dernières études réalisées dans le cadre du classement réglementaire, ont permis de délimiter la zone protégée comme illustre la carte ci-contre.



### LA DIGUE



**1** Crête de digue supportant généralement une piste. **2** Talus de digue : talus aval côté ZP, talus amont côté eau. **3** Berge. **4** Pied de digue. **5** Protection anciennes : perré, lauzes...

Ces ouvrages jouent un rôle de protection contre les inondations, mais leur bon fonctionnement repose aussi sur une gestion rigoureuse. Or leur fonction est parfois mal connue : certaines digues sont aménagées ou utilisées par les riverains (plantations, escaliers, dépôts divers...), ce qui peut altérer leur efficacité et compliquer leur entretien. Il est donc essentiel de préserver collectivement l'état de ces digues.

En cas d'inondation, la commune a la charge de la surveillance des digues. Si vous souhaitez contribuer à cette mission, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Enfin, certaines digues sont situées sur des terrains privés. Si vous êtes concerné, merci de prendre contact avec RIVIERES de Haute-Alsace au 03 68 07 02 80 pour régulariser la situation et éviter tout litige.

# Une rentrée sereine à l'école des Trois merles

Lundi 1<sup>er</sup> septembre, 168 élèves ont pris ou repris le chemin de l'école Les trois merles (la nouvelle dénomination du groupe scolaire, dévoilée en juin dernier). Répartis en 8 classes, ils ont été accueillis par une équipe enseignante au complet sous la direction de Valérie Herscher. Les 60 enfants en école maternelle se répartissent entre la classe monolingue avec la directrice, suppléeée par Margot Marciano (pour la décharge de direction le lundi) et les bilingues petite et moyenne section avec Florence Hilt en allemand et Anne Chamret en français, la grande section et CP bilingues avec Karin Herrmann. En école élémentaire monolingue, les CP-CE1 sont sous la houlette de Camille François, les CE2 avec Katia Meyer et les CM1-CM2 avec Estelle Meyer. Du coté bilingue les CE1-CE2 sont avec Mélanie Ingwiller, les CM1-CM2 avec Anne Chamret en français et Stefanie Titze en allemand. Dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC), 22 enfants de Katzenthal sont accueillis à Ammerschwihr (6 en maternelle, 16 en école primaire).

« Suite à l'évaluation de l'école l'an dernier, des axes de réflexion vont nous permettre de construire le prochain projet d'école, souligne la directrice Valérie Herscher. Les activités sportives vont se poursuivre : le basket avec le club de Kaysersberg (KABCA), le judo, le golf et le savoir rouler à vélo. L'approche citoyenneté à travers le sport aussi avec tout l'aspect psychosocial (estime de soi, respect de l'autre). Une action autour des mathématiques et dans le cadre de la liaison avec le collège, une action autour du jeu d'échec. Toutes ces actions sont subventionnées par l'association des parents d'élèves Cartables et Compagnie sans laquelle ces actions ne pourraient pas voir le jour ».

Dans une école rénovée mise aux normes d'accessibilité et de sécurité l'an dernier (pour plus d'1 M d'euros dont 587 000€ à la charge de la commune), les derniers travaux cet été de mise en place de rideaux occultant dans le préau et dans les classes sont fortement appréciés. Une école où « il fait bon vivre avec un environnement idéal au milieu du vignoble », où les nouvelles enseignantes ont pris leurs marques, l'école inclusive y accueille une vingtaine d'enfants à besoins particuliers : « l'équipe enseignante fait vraiment un super boulot, j'en suis fière » avoue la directrice qui souligne également la création d'un café des parents depuis avril dernier qui propose chaque dernier vendredi du mois un thème de discussion et de formation avec des parents volontaires avec leurs compétences professionnelles (sur l'alimentation et la place du petit-déjeuner, ou la découverte et le regard sur le corps l'an dernier, les écrans, les troubles de l'attention et l'hyperactivité, en projet).

Enfin, la sécurisation de la sortie de l'école (rue du maire Rieder) a été visiblement appréciée par les parents.

## L'école Les Trois merles en chiffres :

- 60 élèves à l'école maternelle (dont 34 d'Ammerschwihr et 6 de Katzenthal)
- 108 élèves à l'école primaire (dont 55 d'Ammerschwihr et 16 de Katzenthal, les autres enfants venant des communes extérieures).

Quant au **service périscolaire**, l'association Cadet Rousselle accueille 132 enfants : 19 enfants de Katzenthal, 64 enfants d'Ammerschwihr et 49 enfants des communes extérieures.



*Le basket en partenariat avec le KABC  
(Kayserberg Ammerschwihr Basket Centre Alsace)*



*En lien avec la Prévention routière pour apprendre à circuler en vélo (priorité, stop...)*

## Cadet Rousselle

Le périscolaire Cadet Rousselle propose l'accueil des enfants des villages d'Ammerschwihr, de Katzenthal et d'autres villages extérieurs les matins, les temps du midi et du soir en période scolaire et également à la journée pendant les vacances scolaires.

L'année 2024/25 s'est terminée par un grand spectacle qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de la Mairie d'Ammerschwihr sur le thème 'des contes mélangés'. Les enfants du périscolaire ont participé avec beaucoup d'entrain aux différentes activités proposées pour la réalisation de ce grand évènement qui a réuni les familles des enfants qui fréquentent le périscolaire.

Pendant l'accueil de loisirs du mois de juillet, les enfants ont assisté à un conte sur les couleurs mis en scène par Sylvie Arnal de la Compagnie Les Passeurs de Mondes et ont également clôturé les vacances par la réalisation d'une grande exposition rétrospective des vacances où les parents ont pu admirer les créations de leurs enfants.

Cadet Rousselle remercie la Mairie d'Ammerschwihr qui a financé 2 bacs à sable pour le plus grand plaisir des enfants.

### Périscolaire Cadet Rousselle

Capacité d'accueil : 120 enfants

4, rue du maire Philippe Rieder

68770 Ammerschwihr / tel : 06 36 07 92 70

[cadet-rousselle-periscolaire.com](http://cadet-rousselle-periscolaire.com) / [cadet.rousselle@orange.fr](mailto:cadet.rousselle@orange.fr)

# Ecole

## Les vendanges par des écoliers

Nous sommes allés vendanger au jardin des vignes à Ammerschwihr avec la maîtresse Katia, Idil, Estelle et Sabine. Elles nous ont tout d'abord donné des explications sur les différentes sortes de raisins.

Puis nous avons pris les sécateurs pour couper le raisin. Il ne fallait pas laisser la pourriture ! Quand le seau était plein, il fallait le vider dans la bouteille sur la remorque. Tous les élèves sont devenus des vendangeurs confirmés !

Ensuite nous avons fait un jeu (il fallait retenir le plus de variétés de raisins en 3 minutes) et pris quelques photos devant la Porte Haute.

Enfin nous avons eu la chance d'aller visiter la cave des parents d'Eloïse ! Il y avait déjà beaucoup de cuves pleines quand nous sommes arrivés avec la nôtre. Estelle et son mari ont vidé les cuves dans la girafe. On a vu les raisins se faire broyer. C'était intéressant !

Nous avons pu laver nos mains collantes dans des seaux d'eau bien fraîche avant de boire du délicieux jus de raisin ! Estelle nous a servi directement au tonneau et au pressoir.

C'était super !

Les élèves de CE2



# Ecole

« Mets tes baskets et bats la maladie »

Vendredi 17 octobre 2025, tous les élèves du groupe scolaire d'Ammerschwihr ont participé à une grande course solidaire pour prêter leurs jambes à des enfants malades atteints de leucodystrophies.

Les enfants ont été sensibilisés à la notion de solidarité, de handicap et de respect de la différence. Ils ont tous été très enthousiastes, l'ambiance a été très chaleureuse.

De nombreux parents ont pris part également à cet évènement.

Une grande collecte de dons a été organisée par les élèves des classes élémentaires au profit des enfants malades et de l'association ELA.

La générosité des donneurs a permis de collecter 2051€.

Un grand merci à tous les participants



# Ça s'est passé en 2025



20 juillet : Succès pour les Olympiades du Kaefferkopf 2<sup>e</sup> édition



7 septembre : Concert du Duo Soft Trumpet avec Denis Hummel et Eric Theiller



19 septembre : Visite d'un groupe d'organistes suisses pour écouter et jouer sur l'orgue Rinckenbach de l'église sous la conduite d'Olivier Wyrwas (ici à l'orgue) et de Jean-Georges Schielé



20 septembre : Journée du Patrimoine, visite guidée de la ville par Francis Lichtlé



25 octobre : Concert de l'Ensemble vocal La Frottola (Direction Patrick Armand) à l'église St Martin



8 - 9 novembre exposition de maquettes salle polyvalente avec le Colmar Maquettes club avec notamment ici la maquette de la Libération de Colmar rue Stanislas le 2 février 1945



11 novembre : Commémoration de l'armistice de 1918



11 novembre : Fête patronale de la Saint-Martin avec le témoignage d'un prêtre originaire du Bénin



16 novembre : De belles pérégrinations musicales avec l'Harmonie municipale



9 décembre : réception pour les sapeurs-pompiers vétérans

# Marathon de Colmar

La dixième édition du Marathon de Colmar le 21 septembre dernier a compté encore plus de participants inscrits (près de 7600 coureurs). Ils ont traversé Ammerschwihr par la route de Kientzheim et le Hochstadenweg avec le soutien de nombreux habitants et bénévoles. Le vainqueur de l'épreuve, Sébastien Spehler, a mis 2h 25'41" pour parcourir les 42,195 km. Bravo !



*On vient en famille entière pour soutenir les sportifs*



*Le vainqueur Sébastien Spehler était déjà le premier à passer à Ammerschwihr (km 10)*



*Et il y avait même des talents cachés qui s'expriment en musique pour encourager les coureurs*



*Le stand de ravitaillement bien préparé par les bénévoles était situé près de l'ancienne gare route de Kientzheim*



# Maisons fleuries 2025

## MAISON AVEC JARDIN

- 1<sup>er</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Marc HEIL
- 2<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Pierre WILLE
- 3<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Michel PANAGET
- 4<sup>e</sup> prix Monsieur Yves DEMANGEAT
- 5<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Martin FERDER
- 6<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Raymond SPETTEL
- 7<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Rémy FROEHLICH
- 8<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Bernard KAUFFMANN
- 9<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Rémy GIRARDIN
- 10<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean SCHILLINGER

## TERRASSES ET BALCON

- 1<sup>er</sup> prix Madame et Monsieur Maurice SCHUELLER
- 2<sup>e</sup> prix Monsieur Marius KLUFTS
- 3<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Christophe STEIB
- 4<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Pierre NOLL
- 5<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Denis HEITZMANN
- 6<sup>e</sup> prix Madame Ginette ADAM
- 7<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Guillaume HEITZMANN
- 8<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur François SELLAL
- 9<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur José MONTANES
- 10<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Guy FUCHS



## COMMERCES

- 1<sup>er</sup> prix Restaurant du Golf l'Almaric
- 2<sup>e</sup> prix Boulangerie-Pâtisserie Au Fournil du K

## voie publique

- 1<sup>er</sup> prix Madame et Monsieur Jean-Pierre KAPPLER
- 2<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Stéphane HUNCKLER
- 3<sup>e</sup> prix Madame Delphine KNOERR /Monsieur Philippe RUHLMANN
- 4<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Serge CERULLO
- 5<sup>e</sup> prix Monsieur Maurice GIRARDIN
- 6<sup>e</sup> prix Madame Andrée ADAM
- 7<sup>e</sup> prix MM. Fabien GERGES et Lotfi BELQAID
- 8<sup>e</sup> prix Monsieur Gilbert SCHEIDECKER

## FENETRES

- 1<sup>er</sup> prix Madame Antoinette FLORENCE
- 2<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur René SCHIELE
- 3<sup>e</sup> prix Madame Simone ADAM
- 4<sup>e</sup> prix Madame Marylène SCHILLINGER
- 5<sup>e</sup> prix Madame Marguerite COLON
- 6<sup>e</sup> prix Madame Lucie FREYBURGER
- 7<sup>e</sup> prix Monsieur Sébastien LARBRE
- 8<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Bernard RUHLMANN
- 9<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Henri EHRHART
- 10<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Bernard SCHNEIDER



## IMMEUBLES COLLECTIFS

- 1<sup>er</sup> prix Madame et Monsieur Bernard WANTZ
- 2<sup>e</sup> prix Madame et Monsieur Raymond COLOMBO
- 3<sup>e</sup> prix Madame Monique SCHNEIDER
- 4<sup>e</sup> prix Madame Farida BURGER

# Un peu d'histoire

Il y a 100 ans disparaissait le curé Laurent Froehly, artisan de l'agrandissement de l'église.

Laurent Joseph Théodore Froehly vit le jour à Munster le 10 décembre 1848, fils de Laurent, instituteur, et de Marie Barbe Schielé. Après une paisible enfance au val Saint-Grégoire, son père l'envoya poursuivre ses études au collège libre de Colmar (futur collège Saint-André). Au cours de cette période au collège, il décida de consacrer sa vie à Dieu, puis entra en 1867 au grand séminaire de Strasbourg. Il fut nommé sous-diacre le 8 avril 1871 puis diacre deux mois plus tard, le 3 juin, à la cathédrale de Strasbourg. L'ordination sacerdotale eut lieu le 23 décembre 1871 à la chapelle du grand séminaire par Aloyse Kobès, vicaire apostolique de la Sénégambie. Son premier poste en tant que chargé d'âmes fut celui de vicaire à la paroisse Saint-Epvre à Nancy, s'occupant particulièrement des Alsaciens ayant opté pour la France et s'étant installés à Nancy, fonction qu'il occupa de 1872 à 1874. Tout en oeuvrant à son ministère, l'abbé Froehly poursuivit ses études pendant ses moments de loisirs et fut nommé, le 18 février 1874, professeur, puis préfet de discipline au collège libre de Lachapelle sous Rougemont (Territoire de Belfort). Il occupa ces fonctions durant treize ans jusqu'au 24 janvier 1887 où il fut nommé curé de Zimmerbach. Finalement, le 21 avril 1890, l'évêché de Strasbourg l'envoya desservir la paroisse Saint-Martin d'Ammerschwihr.



Son ministère à Ammerschwihr fut marqué en 1904 par la célébration du centième anniversaire de la réouverture au culte du pèlerinage des Trois-Epis, cérémonie placée sous la présidence de Mgr Fritzen, évêque de Strasbourg. Le sanctuaire était alors desservi par le chanoine Albert Salzmann, un enfant d'Ammerschwihr. Mais Laurent Froehly fut surtout l'artisan de l'agrandissement de l'église dont l'idée remontait aux années 1840-1850. Le sanctuaire était trop petit ne contenant que 550 places. Les curés Théodore Bucher et Antoine Simon ainsi que des prêtres natifs de la cité avaient déjà élaboré un projet d'agrandissement. Un premier plan avait été présenté dès 1889 par l'architecte Winckler. Nos prêtres firent appel aux dons. François Spindler versa 1 600 Mark en 1871 suivi d'une donation de 8 000 Mark du curé Bucher en 1878. Le curé Simon avait fondé un fonds spécial pour l'agrandissement par une quête tous les premiers dimanches du mois. En 1890, ce capital s'élevait à 24 322 Mark.

Le curé Froehly poursuivit l'œuvre de ses prédécesseurs. Le projet consistait à démolir l'ancien clocher médiéval, à prolonger la nef et à reconstruire un nouveau clocher, créant ainsi 200 places supplémentaires et au curé de préciser « Il ne faut pas se dissimuler que l'esprit de foi et de mortification a singulièrement baissé ces 50 dernières années. On cherche maintenant le confort partout même à l'église ». De nombreux dons de familles d'Ammerschwihr (Gerber, Heinrich, Kast, Simonis, Muller, Schaeffer, Salzmann, Krafft) permirent au chargé d'âmes de disposer en 1901 d'une somme de 140 000 Mark ce qui lui permettait d'entreprendre les travaux sans affecter ni le budget communal (déjà bien sollicité par le pavage des rues, l'aménagement de la route des Trois-Epis, les travaux du nouvel hôpital et de l'abattoir ainsi que la construction de la ligne chemin de fer Colmar-Lapoutroie) ni les finances de l'Etat.

En avril 1895, le curé chargea l'architecte mulhousien A. Lowat d'établir un projet. Mais finalement, Froehly fit appel à Joseph Heilig, architecte à Colmar à l'été 1899. Son projet était estimé à 131 000 Mark. Le 5 décembre 1901, le conseil municipal approuva le projet Heilig. Mais une polémique s'engagea rapidement entre les partisans et les détracteurs du projet Heilig ; les uns souhaitant la conservation du clocher médiéval, les autres désirant un autre projet d'agrandissement que celui de Heilig, jugé inacceptable. La presse s'y mêla également. Afin de calmer les esprits, le conservateur des Monuments historiques proposa en 1904 un concours d'architectes au niveau de l'empire. Une commission dont fit partie le curé Froehly fut chargé de primer les meilleurs projets. Le 1er prix honora J. Keith, architecte strasbourgeois. Mais l'affaire traîna. Le curé Froehly s'impatientait insistant sur le fait que les fonds disponibles avaient été remis exclusivement à l'agrandissement de l'église et non pour la restauration du sanctuaire. Il mit en garde les autorités que si l'agrandissement ne devait être autorisé, ce serait à

la commune de supporter les travaux de restauration tandis que dans le cas contraire, ils seraient compris dans le chantier d'agrandissement. Le curé insista pour que les travaux aboutissent sans quoi toutes les dépenses déjà engagées jusqu'à présent l'auraient été pour rien (achat de trois maisons pour agrandir la place, construction d'un nouveau presbytère en 1899 pour laquelle l'œuvre a financé la moitié, frais du procès Heilig, frais occasionnés par le concours).

Finalement, après bien des allers-retours entre différents services de l'administration impériale et quelques modifications, le projet fut enfin accepté en juillet 1909 et estimé à 127 500 Mark et l'architecte colmarien Schoffit fut chargé de mener à bien le chantier. Le curé Froehly annonça la mise à disposition d'une somme de 150 000 Mark. L'ouverture des plis eut lieu le 28 octobre 1909. La maison Brutschi de Ribeauvillé remporta le marché. Le chantier consistait à démolir l'ancien clocher, à agrandir la nef d'une travée supplémentaire et à reconstruire un nouveau clocher. La maison Woehrlen de Colmar fut chargée d'installer le chauffage et l'entreprise Bonne de Mulhouse installa la sonnerie électrique. L'on profita des travaux pour électrifier l'ensemble de l'église. Mgr Adam, évêque du Gabon avait expédié dix-neuf troncs d'arbre dit bois de Mahagni. Les ateliers Klem de Colmar les transformèrent en bancs et en parquets tandis que la mise en place se fit en 1911 par les menuisiers locaux Spettel et Ehret. Les travaux s'achevèrent en 1912 par la pose d'un nouveau tympan, œuvre de Pierre Hensch, sculpteur strasbourgeois. L'ensemble des travaux d'agrandissement s'éleva à 113 607 Mark.

Les cloches ayant été réquisitionnées pendant la première guerre mondiale, la Ville chargea la fonderie Causard de Colmar de livrer en 1924, cinq nouvelles cloches. Le 9 mars 1924, le curé Froehly eut le plaisir d'accueillir Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, accompagné du vicaire général Kretz, qui présida la bénédiction des cloches. Outre son implication dans l'agrandissement de l'église, le curé Froehly soutenait activement les sociétés locales de chant, de musique et de sport. Il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Strasbourg le 3 novembre 1923 et de la cathédrale de Langres le 3 novembre 1924.

Laurent Froehly décéda le 23 janvier 1925. Près de soixante-dix confrères venus de toute l'Alsace participèrent aux obsèques. Le curé Bergantz de Sigolsheim célébra l'office tandis que, du haut de la chaire, le curé-doyen Burget de Kaysersberg évoqua la vie du défunt. Le maire Edouard Salzmann rendit hommage au curé pour son implication dans l'agrandissement de l'église. La musique « Union » et un long cortège accompagnèrent le défunt à sa dernière demeure.

Francis LICHTLE



L'église avant son agrandissement



Le projet de Joseph Heilig qui suscita tant de critiques

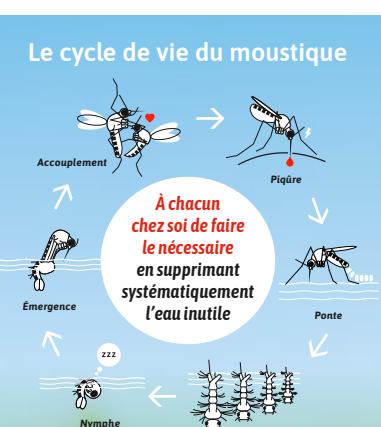
# Lutter contre le moustique-tigre

**TOUS LES INSECTES QUI VOLENT NE SONT PAS DES MOUSTIQUES!**



Les moustiques ont un organe piqueur et mesurent généralement moins d'un centimètre. De couleur brunâtre, ils présentent souvent des taches ou des anneaux clairs.

**Le cycle de vie du moustique**



Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves. C'est à ce moment qu'il faut agir, avant l'émergence. Dans les marais, les fossés, les zones inondables et sur le domaine public, des traitements sont réalisés par la Brigade Verte, opérateur public, à l'aide d'un larvicide d'origine biologique.

**Aedes albopictus ou moustique «tigre»**

Originaire d'Asie, ce moustique est désormais implanté en Alsace. De très petite taille, le moustique «tigre» tient dans le globe d'une pièce d'un centime. Il est noir, présente une bande blanche sur le dos et la tête, des taches blanches sur le corps et les pattes. Il est avant tout nuisant et pique principalement la journée. Il peut transmettre dans certaines conditions des maladies comme la dengue ou le chikungunya.



Le moustique «tigre» vient-il d'arriver chez vous ? Signalez sa présence : [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)  
Pour en savoir plus : [demoustication.brigade-verte.fr](http://demoustication.brigade-verte.fr)



## AGISSEZ AVANT D'ÊTRE PIQUÉS !

Éliminez l'eau stagnante !



Pour une lutte efficace, adoptez les bons gestes







**VIDEZ 1 fois par semaine**

- Coupelles et soucoupes sous les pots de fleurs (ou les remplir de gravier)
- Gamelles, abreuvoirs pour animaux
- Bâches couvrant le mobilier de jardin, la piscine ou le tas de bois
- Pots, seaux et récipients divers

**ENTRETENEZ**

- Gouttières, rigoles et chenaux (curage)
- Pièges à sable, bondes d'évacuation
- Mettez du gravier ou couvrez d'une moustiquaire lorsque c'est possible

**PAS D'EAU STAGNANTE**

**PAS DE MOUSTIQUE!**

**RANGEZ à l'abri de la pluie**

- Jouets d'enfant
- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Récipients divers

**COUVREZ hermétiquement**

- Récupérateurs d'eau
- Fûts, tonneaux
- À l'aide d'un couvercle ou de moustiquaire

**JETEZ\***

- Déchets
- Pneus
- Bâches

\*en déchèterie

**CRÉEZ**

... un équilibre, favoriser la constitution d'un écosystème stable et durable dans les bassins d'agrément. Des prédateurs naturels (autres insectes, batraciens ou poissons) mangent les larves de moustique.

# Manoeuvre des sapeurs-pompiers

## Manoeuvre de nuit

Mardi soir 21 octobre dernier, les sapeurs-pompiers d'Ammerschwihr ont été appelés pour un début d'incendie fictif dans l'établissement d'hébergement de jeunes Les étoiles de Salomé, route de Colmar. Le déclenchement du système de sécurité incendie (SSI) provenait du local technique au sous-sol, joutant autrefois l'ancienne boite de nuit « Le Tokay » d'où sortait un important dégagement de fumée.



Cette manœuvre, conçue par le chef de corps Olivier Koerper, avait pour but d'intervenir dans des conditions complexes avec la problématique de la nuit, la progression dans un milieu inconnu et la recherche de potentielles victimes. Elle a servi aussi d'exercice d'évacuation des enfants et du personnel encadrant, qui se sont pliés de bonne grâce - et avec un peu d'excitation compréhensible - à cette manœuvre insolite, mais riche d'enseignements.

L'exercice a permis de bien roder les gestes techniques sous masques à oxygène ou les alimentations en eau dans un contexte difficile. La visite des lieux et le bilan à chaud ont permis après la manœuvre d'en tirer tous les enseignements utiles.

Signalons également que les sapeurs-pompiers d'Ammerschwihr ont proposé leur beau et traditionnel calendrier à la population et l'amicale des hommes du feu ont également organisé la vente de sapins de Noël les 5 et 6 décembre, dont 2 € par sapin seront reversés à l'association de parents d'élèves Cartable et compagnie. Beau geste. Bravo !



# Les activités de l'association familiale

Découvrez l'ASSFA : des activités pour tous, au cœur d'Ammerschwihr.

L'Association Familiale d'Ammerschwihr (ASSFA) propose toute l'année des activités variées et accessibles à tous. Notre objectif : offrir aux habitants un espace convivial pour bouger, créer, échanger et se ressourcer. Beaucoup d'entre vous ne nous connaissent pas encore... c'est le moment idéal pour pousser la porte !

## Bien-être & mouvement

Pour prendre soin de soi, relâcher les tensions ou retrouver du tonus :

- Gym sportive
- Gym douce
- Pilates
- Hatha Yoga
- Taï Ji Quan
- Qi Gong

## Danse : Deux activités pour se réjouir en rythme :

- Danse africaine (adultes) et danse percussion contes africains (enfants)
- Danse créative pour enfants (dès 3 ans)

## Créativité : Pour développer l'expression artistique :

- Dessin et peinture pour enfants, ados et adultes
- Atelier d'écriture

## Partage & lien social : Parce qu'une association, c'est aussi un lieu où l'on crée du lien :

- K'fé discussion : un moment simple et chaleureux pour échanger
- Groupe de parole "Typik/Atipyk" pour les parents d'enfants atypiques
- Compostage collectif
- Événements ponctuels : braderie, puces des couturières, petit déjeuner musical...

## Une formule flexible : la carte de 10 séances

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année grâce à la carte de 10 séances :

- 120 € pour les adultes
- 80 € pour les ados (12-18 ans)

Cette formule vous permet de participer quand vous le souhaitez, de tester plusieurs activités et d'avancer à votre rythme.

## Pourquoi venir ?

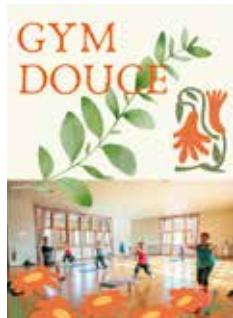
- Pour découvrir une activité qui vous fait du bien
- Pour rencontrer du monde et dynamiser la vie du village
- Pour soutenir une association locale qui fonctionne grâce à ses adhérents

Avec près de 1 800 habitants, Ammerschwihr a toutes les ressources pour faire vivre une association dynamique et chaleureuse. Il ne manque plus que vous !

Rendez-vous sur [assfa.fr](http://assfa.fr) pour découvrir le programme complet et vous inscrire. Suivez nous sur Facebook et Instagram : ASSFA Ammerschwihr

## Zoom sur trois activités bien-être et créativité : Gym douce, Atelier d'écriture & Yoga du rire

Parmi la vingtaine d'activités proposées par l'ASSFA, certaines offrent un moment de détente, de plaisir et de créativité particulièrement apprécié :



### Gym douce

Se mobiliser en douceur, relâcher les tensions et renforcer son corps dans un cadre calme et bienveillant.

- Lieu : Salle 3.2, Maison Saint Ignace
- Animé par : Nathan SCHILLINGER
- Horaires : Tous les jeudis de 8 h 30 à 9 h 30



### Atelier d'écriture

Autour d'un coin convivial et d'une tisane, cet atelier permet de jouer avec les mots, se surprendre et explorer sa créativité. Les participants apprennent notamment à décrire un portrait en mobilisant les 5 sens, pour donner vie aux personnages et aux histoires.

- Lieu : Salle 3.1, Maison Saint Ignace, Rue des Seigneurs
- Animé par : Catherine Hergott
- Dates : Mardis 19 h à 20 h 30 : 06/01/2026, 03/02, 03/03, 28/04, 12/05, 09/06/2026



### Yoga du rire

Un moment ludique et surprenant pour **libérer le stress, relâcher les tensions et retrouver la joie**. Les exercices simples et amusants stimulent le corps et le mental.

- Lieu : Salle 3.2, Maison Saint Ignace
- Animé par : Séverine MATTES
- Horaires : Un lundi sur deux, de 19 h à 20 h, les prochaines éditions auront lieu en janvier.

+ DE 20 ACTIVITES		Bien être détente et pas que....
	Bougez créez partagez à tout âge!	
CARTE 10 SÉANCES		ABONNEMENT ANNUEL

[WWW.ASSFA.FR](http://WWW.ASSFA.FR)

Ces trois activités sont des occasions parfaites de s'accorder un moment pour soi, de rencontrer d'autres habitants et de découvrir de nouvelles pratiques dans une ambiance conviviale.

Virginie SALOMON

# La Chasse

Indispensable à la survie de l'Homme pendant des millénaires, la chasse est aujourd'hui un loisir pour plus d'un million de passionnés en France. Elle joue un rôle essentiel dans la préservation des équilibres entre faune sauvage, milieux naturels et activités humaines

Que signifie l'équilibre agro-sylvo-cynégétique ?

Ce concours vise à concilier :

- 卷之三



AFIN d'éviter que les animaux ne menacent les activités anthropiques ou ne fragilisent

à végétation locale, il est nécessaire de surveiller leur effectif et, le cas échéant, de prélever leur nombre jugé excédentaire.

Mais attention, cela ne se fait pas n'importe comment. Un **plan de chasse individuel**, qui détermine le nombre minimum et maximum d'animaux à prélever sur un territoire, est instauré en fonction de la capacité d'accueil du milieu, la pyramide des âges et le ratio mâles/femelles des populations.

LE  
SAVIEZ  
VOUS ?

## La sécurité, une priorité

## Les chasseurs sont formés à des règles

- Identification obligatoire de l'animal avant le tir ;
  - Tir dirigé dos aux habitations et aux routes, dans le respect d'un angle de sécurité de 30° ;
  - Distance de tir limitée pour garantir un impact au sol, sans ricochet.



## Les missions de la Fédération des Chasseurs

ations.

En cas de non réalisation du minimum du plan de chasse, le chasseur s'expose à

Les dégâts de gibier aux cultures sont payés par le chasseur aux

Chaque année, les locations de chasse amènent plus de 6,5 millions d'euros aux communes qui



Les différents modes de chasse dans le Haut-Rhin

- 
  - **Chasse en battue** : A l'automne et en hiver, les traqueurs souvent accompagnés de chiens rabattent le gibier vers des lignes de chasseurs postés. Ce mode de chasse est le plus répandu dans le Haut-Rhin.
  - **Chasse à l'approche** : Elle consiste en une marche lente et silencieuse, accompagnée de fréquents arrêts pour regarder et écouter. Marcher contre la direction du vent est essentiel et l'utilisation du relief et de la végétation permet de se fondre dans le paysage.
  - **Chasse à l'affût** : C'est une méthode de chasse statique : le chasseur attend le passage du gibier, posté au sol ou dans un mirador. Une totale discrétion est de mise, comme pour l'ancre.



Ce document vous a été présenté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin.

agréée association de protection de l'environnement.

1360

# Le rôle de la chasse dans la commune

Dans notre commune, la chasse occupe une place discrète mais essentielle. Loin des clichés, elle repose sur une organisation rigoureuse, encadrée par la loi, et portée par des bénévoles engagés. La chasse participe à la préservation de l'équilibre naturel de nos forêts, tout en générant des retombées locales positives, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales.

Notre Association de Chasse d'Ammerschwihr et Kaysersberg fonctionne selon un calendrier très restreint en nombre de battues : **seulement six week-ends (samedi journée et dimanche matin) espacés toutes les deux semaines, entre novembre et fin janvier.** Ces dates sont systématiquement affichées en Mairie ou sur le site Internet de la ville afin d'informer au mieux les habitants, promeneurs et sportifs de plein air.

La sécurité reste notre priorité absolue. Pour cela, nous veillons à :

- la pose de panneaux de signalisation visibles au sol et en hauteur,
- la délimitation claire des zones de chasse,
- le port de vestes visibles
- le respect strict des règles de distance et de tir.

Notre volonté est simple : **ne pas donner une image intrusive**, protéger les usagers de la nature et favoriser une cohabitation apaisée.

La chasse permet de réguler des populations d'animaux dont le nombre augmente naturellement en l'absence de prédateurs. Cette régulation prévient :

- les dégâts importants sur les jeunes arbres et les cultures,
- les risques d'accidents routiers dus à la surpopulation de sangliers ou de chevreuils,
- les déséquilibres entre espèces qui fragilisent la biodiversité.

Les chasseurs contribuent ainsi à un **écosystème forestier plus harmonieux**, aux forêts plus résilientes et à la préservation de la diversité des espèces.

## Une implication croissante de la jeunesse

Les jeunes de la commune s'impliquent de plus en plus dans la société de chasse. Ils apprennent à cette occasion la connaissance de la faune et de la flore au rythme des saisons, les règles de sécurité, le respect de la nature et son fonctionnement, et l'importance d'un prélèvement raisonnable et responsable. Cette transmission intergénérationnelle garantit l'avenir d'une pratique respectueuse et profondément ancrée dans notre territoire.

## Promeneurs et chasseurs : cohabiter en bonne intelligence

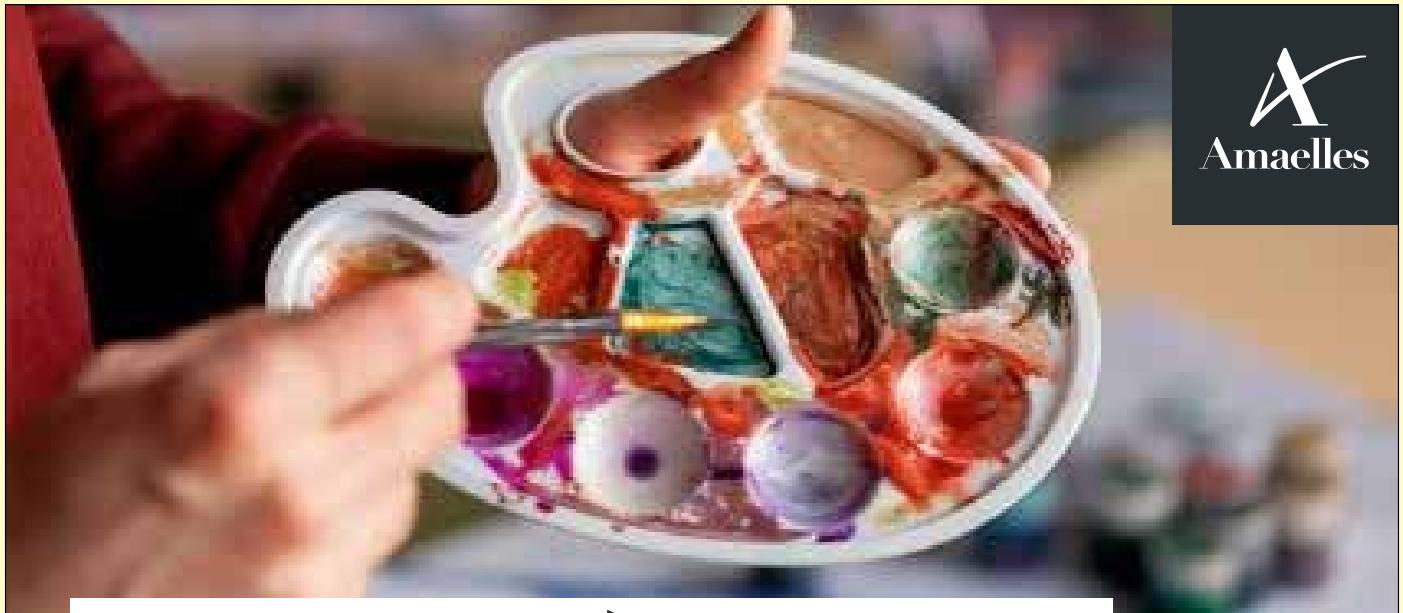
Nous savons que nos forêts sont appréciées par de nombreux promeneurs, coureurs, vététistes ou amoureux de la nature.

C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour prévenir les rencontres impromptues, assurer une pratique sûre pour tous et limiter la gêne et assurer la sécurité de chacun.

En retour, nous espérons tolérance et compréhension lorsque nos activités se croisent. Respecter la signalisation, adapter son itinéraire lors des battues, rester visible, tenir les chiens en laisse dans les zones sensibles, autant de gestes simples qui renforcent la sécurité de chacun.

**Pratique encadrée et responsable, la chasse s'inscrit pleinement dans le respect de la nature et agit, avec les habitants, pour maintenir l'équilibre et la vitalité de nos belles forêts.**

Association de chasse Ammerschwihr/Kaysersberg, Daniel ERTZ



## ATELIER BIEN VIVRE À AMMERSCHWIHR

# Art thérapie pour les 65 ans et plus

Découvrez l'art thérapie : une méthode créative qui stimule l'esprit, renforce l'esprit, renforce les liens sociaux et offre un espace bienveillant pour s'exprimer et s'épanouir. Rejoignez-nous pour redécouvrir la joie de créer !



**Maison St Ignace**  
4 rue des Seigneurs à  
Ammerschwihr Salle 3.1



**Intervenante**  
Pascale Hoeltzli Wary, Art thérapeute



**10 séances**  
de 10h à 12h pendant 4 mois



**Tous les vendredis**  
09, 16, 23, 30 janvier 2026 ;  
06, 13 février ;  
06, 13, 20, 27 mars 2026

1er RDV le  
**09**  
janvier

**Inscrivez-vous ! 12 personnes maximum**  
Tarif : pris en charge par la Commission des Financeurs d'Alsace

Service Animations d'Amaelles

03 89 23 23 02

eba@apa.asso.fr

En partenariat avec



créons  
*ensemble*  
des jours  
heureux

# Au fil des mois...

## La retraite pour Jean-Luc Ruhlmann, garde-forestier

Après 27 ans de bons et loyaux services dans la forêt d'Ammerschwihr, l'agent de l'ONF Jean-Luc Ruhlmann a fait valoir ses droits à la retraite. Un moment convivial a marqué son départ.



Le maire Patrick Reinstettel a souligné les mérites de Jean-Luc Ruhlmann qui a parcouru de long et en large la grande forêt d'Ammerschwihr (près de 1200 ha) pendant 27 ans (1998-2025) pour la gérer au mieux suivant les essences et les caractéristiques des bois pour la vente au bénéfice de la ville. Regrettant son départ, le premier magistrat a dit toute sa satisfaction pour son travail conscientieux et de grande qualité pour des échanges constructifs avec la

municipalité, avec la commission « forêt » toujours attentive à ses explications ainsi que le dialogue entretenu avec les chasseurs. Son concours a été aussi précieux lors de sorties en forêt avec les élus et le Conseil municipal des jeunes (CMJ).

Dans son mot de remerciement, Jean-Luc Ruhlmann a confié avoir été « très attaché à votre territoire, c'était comme un petit paradis ! Vous avez la chance d'avoir une belle forêt ». Seul bémol, le regret de ne pas avoir eu de stagiaire pour transmettre son expérience. Il a émis néanmoins l'espérance que de nombreux jeunes s'intéresseront encore à ce beau métier.

## 30 ans au service du basket

La médaille d'or de la Fédération française de basket-ball a été remise le 25 octobre dernier à Jean-Claude Gley, président du club de Kaysersberg-Ammerschwihr Basket Centre Alsace. Elle lui a été remise par Thierry Bilichtin, président de la ligue du Grand Est, entouré de José Moreno, président du comité départemental haut-rhinois.

Originaire d'Ammerschwihr (il a grandi dans l'ancienne école), Jean-Claude Gley a joué au basket jusque sur les bateaux de la Marine nationale où il s'était engagé à 17 ans. Après six tours du monde et 22 ans de service pour terminer au grade de maître principal, de retour au pays, il a présidé le Cercle sportif Saint-Martin d'Ammerschwihr de 1995 à 2006 avant que celui ne fusionne avec Kaysersberg. D'abord vice-président durant deux ans, il préside depuis 2008 aux destinées du club de Kaysersberg-Ammerschwihr Basket Centre Alsace (KABCA) qui joue actuellement en National 2. Le club compte 200 licenciés répartis en 17 équipes. Entouré par une bonne équipe de bénévoles, Jean-Claude Gley est d'une présence sans failles, ne ménageant pas son temps, toujours à l'écoute même s'il est de nature plutôt discret.

Toutes nos félicitations !



# Les lumières de l'Avent

Souvenez-vous...

Après la tempête de l'année dernière qui avait renversé la veille de la manifestation les tentes Place de l'Hôtel de Ville, c'est au pied levé que la rencontre « les lumières de l'avent » avait été déplacée à la salle polyvalente.

Cette année, l'Association Culturelle et Festive d'Ammerschwihr (ACFA) a pris la décision de reconduire le marché de l'avent les 22 et 23 novembre à la salle polyvalente. Ce lieu a été embellie pour l'occasion à l'aide de rideaux et de grands panneaux sur le thème des fêtes de fin d'année. Plusieurs semaines auparavant, les membres de l'association se sont mobilisés dans une belle énergie pour choisir les images, commander le matériel, réaliser des travaux de couture au domicile de Guy et Béatrice Thomas, puis procéder à leur installation.

Les services techniques de la Ville ont livré les sapins en provenance de la sapinière de la forêt d'Ammerschwihr, contribué à l'installation électrique et à la mise en sécurité de la salle.

Dans la salle, artisans et producteurs locaux ont présenté leurs créations artisanales, idées cadeaux et décos. L'équipe Caritas de Kaysersberg a pu proposer à la vente confitures et petits gâteaux. Les visiteurs ont également profité d'une ambiance conviviale avec buvette et petite restauration aux saveurs de saison.

Le samedi, au niveau de l'entrée du golf d'Ammerschwihr, **une balade aux lanternes** à 17h a plongé les familles dans la magie de l'hiver avec l'ensemble des jeunes de la musique municipale. Le dimanche, **le Saint Nicolas et le Hanstrapp** sont venus à la rencontre des enfants à 15h.

Une très belle fête, une ambiance chaleureuse.





# La recette

## Cake aux noix et pommes

Pour 1 cake

### Ingédients

- 4 petites pommes ou 2 grosses
- 300 g de sucre
- 3 oeufs
- 150 ml de lait
- 125 ml d'huile
- 250 g de farine
- 1 sachet de levure chimique ou 1 cuillère à café de bicarbonate de soude
- 2 cuillères à café de cannelle ou poudre à pain d'épice
- 100 g de noix
- raisins secs imbibés dans du rhum (facultatif)



### Préparation

Battre les oeufs avec le sucre, mélanger le lait, l'huile, la farine et le bicarbonate ou levure. Ajouter les pommes, la cannelle ou poudre à pain d'épice, les noix et raisins.

### Cuisson

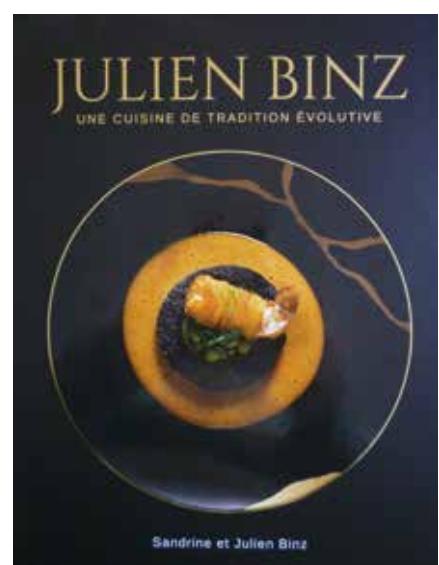
Faire cuire pendant une heure, thermostat 5

## Dix ans de présence et un beau livre

Depuis décembre 2015, Julien Binz propose à Ammerschwihr une très belle table gastronomique dont la réputation franchit allègrement les frontières.

Après son étoile Michelin en 2017, Julien Binz vient d'être distingué du Gault & Millau d'or 2025 du Grand Est. Avec son épouse Sandrine Kauffer, il a aussi concocté un beau livre écrit à quatre mains où le lecteur découvrira dans une première partie leurs parcours professionnels, l'histoire de la maison et son évolution.

Au cours des 192 pages illustrées par les très belles photographies d'Aline Gérard, 32 recettes retiendront l'attention des gastronomes et becs fins. Un plaisir des yeux déjà avant le plaisir des papilles en quelque sorte. Et qui sera au moins source d'inspiration pour tous.



*Julien Binz, une cuisine de tradition évolutive, 192 pages, 35 €*  
I.D.I'Edition/Médiatoque

# L'état-civil

## Nos joies, nos peines

### Naissances

23/07/2025 à Colmar	Lizio HORTER
17/08/2025 à Sélestat	Côme Joseph Jean BOYER
04/10/2025 à Colmar	Lola FLIEG
06/10/2025 à Colmar	Basile Roland ROESS
17/10/2025 à Colmar	Agathe MINOUX
24/11/2025 à Colmar	Albain REINSTETTEL

### Décès

18/06/2025	Gérard Joseph DEPARIS 87 ans
02/07/2025	Marie Eve SALEMBIER née STEIBEL 82 ans
13/07/2025	Marie Joséphine SCHMIDT née KRETZ 96 ans
04/09/2025	Claude Pierre LE GOUAILLE 71 ans
19/10/2025	Dominique Emile Marcel LISSILLOUR 61 ans
31/10/2025	Roland Raymond KNECHT 72 ans
14/11/2025	Marguerite Madeleine Elisabeth FOECHTERLÉ née HEITZMANN 74 ans
21/11/2025	Gérard Marcel Joseph DIDIERJEAN 87 ans

### Mariage

16/08/2025	Margot Annabelle SCHIELÉ et Thomas André Sylvain RIETSCH
18/10/2025	Fanny Annabelle MADENSPACHER et Antoine SCHILLING
25/10/2025	Thi-Phuong TRAN et Antoine ADAM
08/11/2025	Marie Anne Mirabelle ERB et Timothée David ROCHAT
15/11/2025	Sophie Carmelina CERIANI et Jean BURGER

### Noces d'Or

28/08/1975	Gabrielle BEYL et Guy LEHMANN
------------	-------------------------------



### Noces de diamant

28/08/1965	Monique MEYER et Joseph BINNER
------------	--------------------------------



# L'agenda

**Vendredi 24 janvier à 18h30** : cérémonie des voeux, salle de fêtes de l'hôtel de ville

**Dimanche 15 février 9h – 16h** : Puces des couturières, Association familiale, salle polyvalente

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars 11h30** : Fête des aînés, salle polyvalente

**Ven 6, sam 7 et dim 8 mars** : salon des vins, confrérie du Kaefferkopf, salle polyvalente

**Samedi 14 mars à 20h** : concert de printemps de la Musique municipale, salle polyvalente

**Dimanche 15 et 22 mars** : élections municipales (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> tour)

**Vendredi 8 mai** : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

**Dimanche 17 mai** : Concert orgue et trombones avec le conservatoire de cuivres de Colmar avec Philippe Spannagel et à l'orgue Mathieu Freyburger, église Saint-Martin

**Dimanche 24 mai** : Marché aux puces de l'amicale des sapeurs-pompiers, centre ville

**Dimanche 7 juin** : concert de l'Ensemble vocal Diversio sous le thème « Cher journal, j'ai 10 ans », Eglise Saint-Martin

**Dimanche 14 juin** : Marche gourmande de l'ACFA



*Commémoration du 81<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Ammerschwihr, Kientzheim, Kaysersberg le 21 décembre au char Renard à Kientzheim.*

**Pour suivre l'actualité, abonnez-vous à la lettre de la Ville d'Ammerschwihr**  
<http://www.ammerschwihr.fr> « rubrique Newsletter »